



Crédit : Marie-Claire Simard

« Un oiseau de glace avant son envolée à la fonte de mars. »

Mot de la
maire

Conseil du 14
mars 2026

Lancement de
la PFM-MADA

Page 2 et 5

Budget
participatif

Premier
répondant

Portrait de
comité

Page 6 à 10

Nouvelle
infirmière

CAB des
Seigneuries et
CIP de RDL

Aide financière

Page 11 à 13

Bibliothèque

Bloc-notes

Babillard

Page 14 à 16



ÎLE VERTE
NOTRE-DAME-DES
SEPT-DOULEURS



MOT DE LA MAIRESSE

Portrait de comité

Sous l'initiative de Joanie Harrisson, nous procédons, ce mois-ci, à l'introduction d'une nouvelle rubrique intitulée **Portrait de comité**. Chaque mois, nous mettrons en lumière un comité de l'Île, sa mission, ses projets et les personnes qui s'y impliquent. Une façon de mieux connaître celles et ceux qui contribuent, souvent dans l'ombre, au dynamisme de notre communauté.

Politique familiale et des personnes âgées – prochaine étape

La nouvelle politique familiale et des personnes âgées, ainsi que son plan d'action, ont été adoptées par le conseil municipal lors de la séance publique du 13 septembre 2025. Pour officialiser son lancement, des exemplaires papier de la politique et de son plan d'action ont été remis aux participants présents à la journée d'activités publiques du 3 mars dernier.

Lors de la séance du 13 septembre 2025, la Municipalité a aussi procédé à la création d'un comité de suivi PFM/MADA. Cette démarche s'inscrit dans la volonté municipale de mettre en place des mécanismes assurant le suivi rigoureux du plan d'action. La formation d'un tel comité constitue d'ailleurs un élément essentiel à la progression de la Politique familiale municipale (PFM) et de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).

Le comité de suivi PFM/MADA aura pour mandat de :

- Suivre et soutenir la réalisation des actions;
- Soutenir la mise à jour bisannuelle du plan d'action à la lumière des progrès réalisés, des changements en cours dans le milieu de vie et des consensus dégagés quant aux objectifs;
- Formuler des recommandations à l'intention du Conseil municipal;
- Faciliter la circulation de l'information.

La municipalité demeure en tout temps responsable de la mise en œuvre de chacune des actions prévues dans sa nouvelle politique familiale et des personnes âgées. Nous travaillerons avec le directeur général afin d'assurer une réalisation continue de ces actions.

Le comité de suivi se réunira pour la première fois le 6 avril afin d'adopter un calendrier de rencontres qui lui permettra de suivre l'évolution du plan d'action et de formuler des recommandations au Conseil.

Chemins de l'Île

Nous entrons dans une période de transition pour les chemins de l'Île, une période qui apporte chaque année son lot de défis, notamment l'accumulation d'eau dans certains secteurs. Faites preuve de prudence et n'hésitez pas à communiquer avec la Municipalité si vous constatez une situation problématique.



SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

14 mars 2026

Affaires en cours

- Adoption du règlement 215 – **Règlement sur la perception d’une redevance aux fins de l’entretien et du développement d’équipements pour le développement économique local et le transport.**
- Adoption du règlement 216 – **Occupation et entretien des bâtiments.**
- Adoption du règlement 217 – **Adoption des taxes, des tarifs et des compensations pour l’année 2026.**

Affaires nouvelles

- Autorisation de paiement de la somme de 17 732,59\$ (TTI) à Constructions CCLM Inc.
- Appuie aux municipalités locales de la MRC de Rivière-du-Loup dans leurs démarches visant à maintenir leurs services postaux.
- Octroi d’un contrat aux entreprises Camille Dumont pour l’achat de 80 tonnes de gravier
- Autorisation pour assumer les frais d’une formation sur le transport de marchandises dangereuses de l’employé de voirie.
- Demande adressée au gouvernement provincial et fédéral afin de ne pas abolir le programme d’Expérience Québécois (PEQ).
- Octroi d’un contrat à Constructions CCLM Inc. pour l’excavation et la relocalisation de la borne de recharge électrique.
- Adhésion à la Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent (TCABSL) pour l’année 2026.
- Dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés en 2025.
- Mise à jour du mandat du comité « Acquisition des connaissances en eau souterraine ».
- Dépôt du rapport d’activité 2025 en matière de sécurité incendie.

Urbanisme

- Autorisation du projet d’ouvertures et d’ajout d’un appentis pour une résidence principale située au 5702, Chemin de l’Île.
- Autorisation du projet de construction d’un bâtiment secondaire détaché (pavillon), au 5702, Chemin de l’Île.

Trésorerie

- Adoption des dépenses du mois à ce jour au montant total de 81 708,37 \$. Les salaires nets représentent 10 391,56 \$.

L’enregistrement de la séance du conseil est en ligne sur le site web municipal :
www.ileverte-municipalité.com



BILAN DE L'ACTIVITÉ PUBLIQUE DU 3 MARS 2026

La Municipalité a tenu, le 3 mars dernier, une journée d'activités destinée à offrir aux citoyens une occasion de se rencontrer durant la période de relâche scolaire. Un goûter a été servi à l'heure du dîner, et près d'une trentaine de personnes, enfants et adultes, ont participé aux activités proposées.

- Diffusion de notre **nouvelle politique familiale et des personnes âgées ainsi que de son plan d'action** : La politique a été remise en format papier aux participants présents.
- Le lancement du **budget participatif 2026** : les citoyens sont invités à soumettre un projet qui sera ensuite soumis au vote de la population.
- Une activité organisée par la Corporation de la culture et des loisirs de l'Île Verte dans le cadre du défi régional « **Château de neige** ». Grâce à la participation enthousiaste des enfants, accompagnés de leurs parents, un magnifique château de neige a été construit, leur permettant de remporter un prix de 150 \$ chez Sports Experts.





BILAN DE L'ACTIVITÉ PUBLIQUE DU 3 MARS 2026 (suite)





BUDGET PARTICIPATIF 2026

La municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a mis à la disposition des citoyens un budget de 2 500 \$ pour la réalisation d'un projet citoyen. Elle invite ses citoyens à proposer des projets qui profiteront à la communauté. Le budget participatif est un processus démocratique où les citoyens décident de la façon dont une partie du budget est dépensé. En d'autres termes, les citoyens et citoyennes sont invités à proposer des projets suivant certains critères d'admissibilité. Les citoyens pourront par la suite voter pour le projet à retenir. Nous vous espérons nombreux!



Budget participatif

Appel à projets 2026

Date de dépôt des projets: 15 avril 2026, 15h

Documents et informations : https://www.ileverte-municipalite.com/documents/pdf/budget_participatif/mndsd-budget_participatif_2026.pdf

Gérald Dionne : 418.898.3451

Courriel : dg-mun_ndsd@ileverte.qc.ca

Pour transmettre votre projet

- Par courrier électronique : mun_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca
- Par la poste : 6201 Chemin de l'île, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs (Québec), G0L 1K0



NOUVELLE COHORTE DE PREMIERS RÉPONDANTS ?

Historique

Le 14 février 2000, la municipalité Paroisse Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, en collaboration avec le CLSC Rivière-et-Marées – dont dépendait le dispensaire de l'Île Verte – adressa à la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent, une demande d'accréditation pour la mise sur pied d'une équipe de premiers répondants (PR).



La première équipe termina sa formation en mai 2000. Depuis, le service est offert sans interruption, en étroite collaboration avec l'infirmier(ère) du dispensaire (aujourd'hui appelé CLSC de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs).

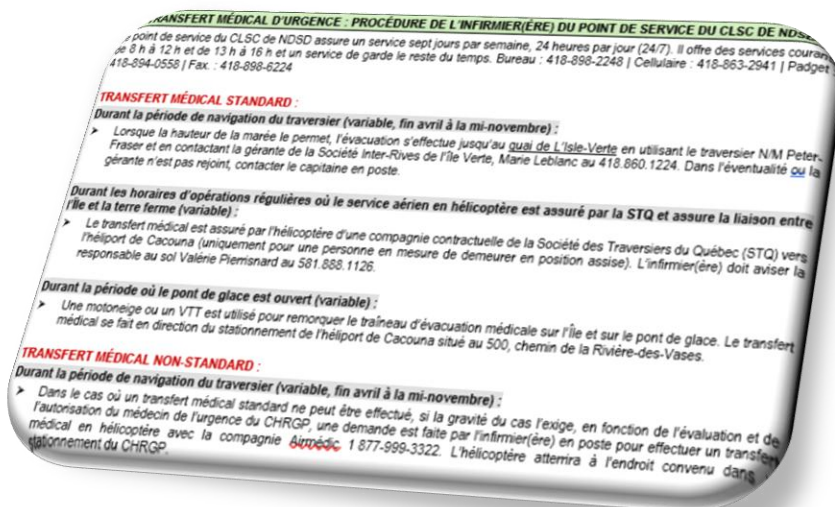


Mandat et responsabilités

Au Québec, d'une façon générale, les premiers répondants ont pour rôle d'intervenir dans toutes les situations d'urgence liées à des problèmes médicaux (ACR, intoxications, allergies, ...), des traumatismes (hémorragies, fractures, ...) ou encore des problèmes environnementaux (brûlures, hypothermie, ...).

Sur affectation exclusive de la CAUREQ, le premier répondant a la responsabilité de fournir à une personne qui le nécessite les premiers soins de stabilisation, et ce, en conformité avec les protocoles d'intervention clinique spécifiques.

La responsabilité du premier répondant cesse dès l'arrivée des ambulanciers¹. Toutefois, à l'Île Verte, l'isolement géographique insulaire ne permet pas aux ambulanciers d'intervenir.



¹ L'article 39 de la *Loi sur les services préhospitaliers d'urgence*, chap. S-6.2, précise : «... agissant en complémentarité du technicien ambulancier, le premier répondant applique les protocoles visant la prévention de la détérioration de l'état de la personne en détresse et transfère au technicien ambulancier la responsabilité des interventions à son arrivée sur les lieux.».



NOUVELLE COHORTE DE PREMIERS RÉPONDANTS ? (suite)



L'équipe des premiers répondants doit donc, lors de ses interventions, assumer une responsabilité additionnelle, soit celle liée au déplacement des victimes sur l'île ainsi qu'à leur transfert médical sur la terre ferme lorsque nécessaire. C'est pourquoi les premiers répondants de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ont eu une formation spécifique, qui fait en sorte qu'ils sont considérés de niveau « PR-3 élargi ».

Nouvelle cohorte

En place depuis maintenant 25 ans, les premiers répondants accomplissent un travail remarquable sur l'île Verte. Leur présence constitue un soutien

essentiel pour les infirmières du CLSC, qui ont besoin d'une équipe solide pour les accompagner dans leurs interventions.

Les premiers répondants jouent un rôle clé en prenant en charge les premiers soins, les situations d'urgence ainsi que le transport des personnes blessées ou malades vers le CLSC ou à l'extérieur du territoire. Pour l'année 2026, une équipe de dix premiers répondants est affectée sur le territoire de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.

Pour cet automne, la Municipalité souhaite former une nouvelle cohorte pour assurer la relève. Une formation sera disponible avant la fin du traversier. Pour celles et ceux qui souhaitent s'impliquer au sein de l'équipe des premiers répondants, la formation initiale requise pour obtenir le statut de PR3 élargi s'élève à 75 heures. Par la suite, une formation annuelle de 16 heures est requise pour le maintien des compétences.



Documents et informations :

Gérald Dionne : 418.898.3451

Courriel : dg-mun_ndsd@ileverte.qc.ca



PORTRAIT DE COMITÉ – COMITÉ DE SANTÉ

CRÉATION DU COMITÉ DE SANTÉ

Le comité de santé a été mis sur pied en 1992 par un groupe de citoyens sous l'impulsion de Claude Daoust et Jean Léon Deschênes pour protester contre la fermeture du dispensaire proposée par le CLSC Rivière et Marée pour répondre aux exigences de réduction budgétaire du gouvernement du Québec de l'époque. Le comité a utilisé tous les moyens possibles pour que l'Île conserve son dispensaire : Publication de plusieurs articles dans les journaux, organisation d'une manifestation devant le CLSC Rivière et Marée, rencontre avec le Sous-ministre de la santé et des services sociaux. Finalement, le projet de fermer le CLSC de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs a été abandonné.



MISSION

Au fil du temps, la mission et les objectifs du Comité de santé se sont élargis. Le Comité de santé est une OSBL dont les membres du Conseil d'administration sont élus par les résidents ou propriétaires de la municipalité lors des assemblées générales annuelles et auquel s'ajoutent un représentant de la Municipalité et un représentant des premiers répondants. **Sa mission** est de veiller à la bonne santé physique, mentale et collective des citoyens de l'Île.

OBJECTIF

Les objectifs du Comité de santé sont de:

- Représenter les citoyen(ne)s de l'Île pour toute question concernant les services de santé offerts sur le territoire, de façon à ce que toutes et tous aient accès de façon sécuritaire, durable et en tout temps à des services de santé de qualité;
- Promouvoir et assurer le maintien et l'amélioration constante des services de santé, des services sociaux et communautaires sur l'Île;
- Offrir à la population de l'Île un soutien et défendre leur droit à des services de santé de qualité en tout temps;
- Participer à tout forum, débat et démarche visant à améliorer les services de transport pour les citoyens entre l'Île et la terre ferme;
- Soutenir l'équipe de premier(e)s répondant(e)s de l'Île Verte;
- Prendre toutes initiatives et actions susceptibles de contribuer à la réalisation de la mission du Comité.



PORTRAIT DE COMITÉ – COMITÉ DE SANTÉ (suite)

RÉALISATIONS

Parmi ses réalisations, on peut noter la formation du premier groupe de Premier Répondant en 2000, l'obtention d'une vieille ambulance en 2001, la confirmation en 2002 que le CLSC pourrait offrir des services 24/7 sur l'Île, l'organisation en 2005 d'une levée de fonds pour acheter l'unité de secours qui est encore en service aujourd'hui, l'appui aux démarches qui ont abouti en 2009 à l'inauguration d'un nouveau bâtiment pour le CLSC, l'organisation, en 2017, d'une deuxième campagne de financement, pour acheter une traineau d'évacuation médicale, en 2022, l'appui aux démarches pour l'installation d'une génératrice et d'un chauffage d'appoint dans le CLSC.

Actuellement, le Comité de santé participe aux efforts pour que les postes d'infirmières du CLSC soient pourvus. Il travaille aussi à s'assurer que les services d'aide pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées soit accessibles sur l'Île.

PROJET EN COURS

À l'automne 2025, par l'entremise de la Municipalité, le Comité de santé a fait une demande de subvention pour un projet communautaire auprès du Programme Nouveaux Horizons pour les Aîné(e)s [PNHA]. Le projet s'intitule « Soins du corps et de l'esprit pour nos aîné(e)s ». Il se déroulerait en deux temps, de juin 2026 à avril 2027 : (1) ateliers adaptés avec des intervenant(e)s professionnel(le)s : physiothérapie, santé psychologique, soins du corps... (2) motricité et ébénisterie. Le budget du projet serait de l'ordre de 24 465 \$. Nous attendons des nouvelles (promises en mars!), que nous espérons positives.

LISTE DES MEMBRES ET RÔLES

Claire Marien, présidente

Lucille Vien, administratrice



André-Pierre Contandriopoulos
vice-président
et représentant de la Municipalité



Noëlle Sorin
secrétaire-trésorière



Denis Michaud
représentant des
premiers répondants



NOUVELLE INFIRMIÈRE



Bonjour à toutes et à tous,

C'est un vrai plaisir pour moi de rejoindre votre communauté en tant qu'« *insulaire à temps partiel* ». Je m'appelle Danika Turgeon, je suis infirmière clinicienne diplômée de l'Université Laval en 2020, et je suis heureuse de pouvoir contribuer à la sécurité médicale sur l'île.

Je suis originaire de Mont-Saint-Hilaire, sur la Rive-Sud de Montréal, et j'ai aussi vécu quelques années sur l'île de Montréal. Mon parcours professionnel a été très varié : j'ai commencé ma carrière à l'Hôpital Pierre-Boucher à Longueuil, notamment aux soins intensifs durant la pandémie de COVID-19.

Ensuite, j'ai travaillé pour une agence privée, ce qui m'a permis de voyager et d'exercer dans plusieurs régions du Québec, comme la Baie-James, la Côte-Nord, le Nunavik et la Gaspésie. Entre ces contrats en régions éloignées, je pratiquais à Montréal en hématologie-oncologie.

Depuis quelques mois, je suis installée à Sainte-Françoise, au Bas-Saint-Laurent, et je travaille à l'urgence de Trois-Pistoles. Aujourd'hui, j'ai le plaisir d'occuper le poste d'infirmière à l'île Verte une semaine sur deux, que j'alternerai avec mon travail à l'urgence.

Mon objectif est simple : être là pour vous, vous écouter, répondre à vos questions et vous accompagner dans vos besoins de santé, qu'il s'agisse d'un suivi ou d'une situation urgente.

N'hésitez pas à me solliciter, je suis là pour vous !

Au plaisir de vous rencontrer et de mieux vous connaître,

Danika Turgeon



CONCOURS : JE BÉNÉVOLE ET TOI ?

Les Centres d'action bénévole (CAB) du Bas-St-Laurent lanceront le 1^{er} avril prochain la 2^e édition du concours « **Je bénévole et toi ?** », une initiative destinée à reconnaître et valoriser l'engagement des bénévoles. Ainsi, à l'occasion de la 52^e Semaine de l'action bénévole, célébrée du 19 au 25 avril 2026 sous le thème « *Mission bénévolat !* », les Centres d'action bénévole du Bas-Saint-Laurent souhaitent mettre en lumière l'engagement exceptionnel des bénévoles avec un concours régional. Vous êtes donc invités à passer au bureau municipal à compter du 6 avril prochain. Sur place, vous pourrez :

- Remplir un billet de tirage,
- Récupérer et déposer les billets de tirage complétés par les bénévoles de votre regroupement,
- Récupérer un ou des autocollants pour voiture **Je bénévole et toi ?**

Voici les prix à gagner :

TIRAGE RÉGIONAL TOTALISANT 1 500\$

1^{er} PRIX 800\$

2^e PRIX 500\$

3^e PRIX 200\$

TIRAGE DE 300\$ DE CADEAUX DANS CHAQUE MRC

Ce concours est une façon simple, mais sincère, de vous rappeler que votre engagement est vu, apprécié et essentiel au dynamisme de notre communauté. Votre temps, votre énergie et votre générosité ont un impact immense. Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le Centre d'action bénévole des Seigneuries au 418-867-3130.

CARREFOUR D'INITIATIVES POPULAIRE DE RDL

Carrefour d'Initiatives Populaires de Rivière-du-Loup
soutenir l'économie locale

En train de planifier vos semis pour cet été?
Avez-vous pensé en faire un peu plus pour

PARTAGER AVEC VOTRE COMMUNAUTÉ

Vous pourrez nous contacter cet été pour vos surplus
ou les mettre dans les Frigos-Partagés.
Une façon simple de nourrir l'espoir collectivement!

Le Carrefour d'Initiatives Populaires de Rivière-du-Loup a pour mission de lutter contre l'insécurité alimentaire et de favoriser l'accès à une saine alimentation pour tous, tout en contribuant au développement d'un système alimentaire durable sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup.

Une invitation vous ait lancé pour ce printemps : préparer plus de semis afin d'en redistribuer une partie avec la communauté (en produisant plus que vos besoins personnels), que ce soit via les frigos-partagés, le Carrefour d'Initiatives Populaires ou les jardins collectifs. <https://www.cipriviereduloup.com/>



PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

1. Fonds région et ruralité – volet 2

Dans le cadre du **Fonds région et ruralité – volet 2**, la MRC de Rivière-du-Loup a réservé une enveloppe de 121 600 \$ afin d'appuyer, par un appel de projets, des initiatives du milieu qui contribuent à la vitalité du territoire. Afin de soutenir les porteurs de projets, vous trouverez le guide du demandeur et le formulaire de demande ici ¹. En 2026, il sera possible de déposer des projets lors de trois moments, **soit le 17 avril, le 20 août et le 6 novembre**.

- Les organismes à but non lucratif légalement constitué sont admissibles.
- Contribution non remboursable, il s'agit de subvention. Montant maximale de soutien financier par projet : 15 000 \$.
- Les projets soutenus dans le cadre des appels de projets du FRR - Volet 2 pourront recevoir des contributions jusqu'à 80 % des dépenses admissibles. Mise de fonds financière d'au minimum 20 % par le promoteur. Possibilité pour les OBNL d'avoir une contribution en nature.
- Date limite de réalisation du projet : 31 décembre 2028.

2. Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)

Le FADM est rendu possible grâce aux excédents annuels de chaque caisse. Ce sont les membres, lors de l'assemblée générale annuelle, qui votent sur le montant à allouer au FADM. Le prochain appel de projet est présentement en cours et il sera possible de transmettre votre demande jusqu'au dernier dimanche de mai, **soit le 31 mai**. Les demandes doivent être déposées à l'aide du formulaire en ligne².

DATE DE RÉCEPTION DES DEMANDES	DATE DE TRAITEMENT DES DEMANDES	DATE DE RETOUR AUX DEMANDEURS
Dernier lundi d'octobre jusqu'au dernier dimanche de janvier	Février	1 ^{re} semaine de mars
Dernier lundi de janvier jusqu'au dernier dimanche de mai	Juin	1 ^{re} semaine de juillet
Dernier lundi de mai jusqu'au dernier dimanche de juillet	Août	1 ^{re} semaine de septembre
Dernier lundi de juillet jusqu'au dernier dimanche d'octobre	Novembre	1 ^{re} semaine de décembre

- Les organismes à but non lucratif légalement constitué sont admissibles.
- Contribution non remboursable, il s'agit de subvention.
- Les demandes de dons et commandites de moins de 1 000 \$ peuvent être déposées à tout moment dans l'année. Les demandes de dons et commandites de plus de 1 000 \$ sont traitées et analysées selon le calendrier annuel de dépôt des demandes du FADM.
- Politique de contribution de la caisse : <https://www.desjardins.com/ressources/pdf/f05-q60019-politique-contribution-f.pdf>

¹ https://mrcriviereduloup.ca/fonds_et_programmes/?id=fonds_regions_et_ruralite

² <https://static.desjardins.com/applications/particulier/formulaire-dons-commandites/demande/aiguilleur?transit=81560019>



PENDANT CE TEMPS, À LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÎLE...

Club de lecture

De forts vents ayant entraîné l'annulation de la dernière rencontre, les lecteurs·trices se réuniront le 21 avril pour discuter de deux récits, *La colline qui travaille* de Philippe Manevy et *Mon vrai nom est Elisabeth* d'Adèle Yon.

Prix des cinq continents de la Francophonie

Alexandre Lenot a remporté le prix pour son roman *Cette vieille chanson qui brûle*. La bibliothèque a plusieurs titres de cette sélection à ses rayons.

Demandes spéciales

Le service de prêt entre bibliothèques offert par le Réseau BIBLIO du Bas Saint-Laurent permet d'emprunter des ouvrages absents de notre collection. En tout temps vous pouvez transmettre vos demandes de titres et les temps d'attente pour recevoir vos ouvrages varient jusqu'à une dizaine de jours ouvrables. Contactez-nous à biblio.douleurs@crsbp.net

La grainothèque

La saison des semis bat son plein ! Profitez d'une visite à la bibliothèque pour prendre une copie d'un calendrier de culture ou pour déposer des graines ou choisir parmi l'offre de semences à disposition.

Les mardis, on papote potagers à la Bibliothèque de l'île !

Bienvenue à toutes et à tous,

Heures d'ouverture de la bibliothèque
Les mardis, de 13 h à 15 h



BLOC-NOTES MUNICIPAL

AVIS AUX ORGANISMES ET COMITÉS DE L'ÎLE DATE DE TOMBÉE

La date pour nous faire parvenir votre article pour le journal municipal est le **20** de chaque mois à **17 h**.

Merci de bien vouloir nous transmettre le tout par courriel, à mun_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca en format Word. Pour les photos à joindre à votre article, les transmettre dans leur format original avec une bonne résolution.

Retrouvez-nous sur le Web!

www.ileverte-municipalite.com

Tourisme:

www.ileverte-tourisme.com



HORAIRE : PRÉSENCE DE LA DIRECTION GÉNÉRAL AU BUREAU MUNICIPAL

Calendrier de présences

Directeur général

Avril 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	Vendredi	Samedi
			1 Agente de dévelop. - Jeanne	2 Télétravail	3 Férié	4
5	6 Férié	7 Bureau municipal	8 Bureau municipal	9 Télétravail Ile	10	11 Séance ordinaire
12	13 Bureau municipal AM et PM	14	15	16 Télétravail	17	18
19	20 Bureau municipal AM et PM	21	22 Agent de dévelop. - Louis-Philippe	23 Télétravail	24	25
26	27 Bureau municipal AM et PM	28	29	30 Télétravail Ile	31	1

Vieux-Presbytère
6201, chemin de l'Île
Notre-Dame-des-Sept-Douleurs
G0L 1K0
Téléphone : 418-898-3451



Messagerie administration :
mun_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca
Comptabilité:
comptabilite-ndsd@ileverte.qc.ca



BABILLARD MUNICIPAL

Comité de la bibliothèque municipale

Membres : Louise Alain, Sylvie Desrosiers, Danielle Pitre, Noëlle Sorin, Maude Tremblay et Julien Fraser

Coordonnatrice :

Louise Alain

Conseillère responsable :

Joanie Harrison

Membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Présidente :

Gail Richardson

Membres :

Charles Méthé,
Keaven-Yannick Desrochers,
Denis Cusson,
Christina Contandriopoulos
et Aline Grenon

Représentante du conseil:

Louise Newbury

Agent de développement territorial

Jeanne Hippolyte

Tél.: 867-2885 #257

Courriel :

jhippolyte@mrcrdl.quebec

Inspectrice en bâtiment et en environnement

Julie Lemieux

Tél. : 418-867-2485 #251

Courriel :

jlemieux@mrcrdl.quebec

Services municipaux

Direction générale

Gérald Dionne

Comptabilité

Martine Girard

Voirie d'été

Denis Legault

Bibliothèque

Louise Alain

Centre de récupération

Pierre Fraser-Daniel Raymond



Service de santé

Dispensaire (CLSC)

6001, chemin de l'Île

Téléphone : 418-898-2248 ;

418-863-2941 (cell)

Urgence : 9-1-1

Premiers répondants

Gérald Dionne jr, André-Pierre Contandriopoulos, André Malo, Louise Newbury, Denis Michaud, Matthieu Huck, Bastien Vézina, Charles Méthé, Louise Deschênes et Alain Godbout.

Services d'urgence

Sûreté du Québec

310-4141 (*4141 sur cellulaire)

Garde-côtière 1-800-463-4393

Pharmacie

136-A, rue du Seigneur-Côté

Tél : 418-898-3111

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi
de : 9 h à 18 h

Horaire des pharmaciens(nes) :

Du lundi au vendredi
de : 9 h à 16 h



Pharmacie Philippe Lépicier
Et Marie-Hélène Miousse inc.